



Attestation scolaire « savoir-nager »

Nom : Prénom :

Date de naissance : Ecole :

Cachet de l'école :

Le/la professeur.e des écoles et le/la MNS certifient que l'élève maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 et a validé l'ASSN (parcours de capacités, attitudes et connaissances).

Le/...../.....

Noms et signatures des :

Professionnel.le agréé.e (MNS)

Professeur.e des écoles

